La Restauration de la halle au blé

Discours d'Alain Lambert, sénateur-maire d 'Alençon

Samedi 20 juin 1998

1 - La Halle au blé, son histoire

La position géographique d'Alençon, son rayonnement économique, commercial et administratif la destinaient à devenir un vaste marché, à recevoir le négoce des grains.

La première halle couverte, construite au XVe siècle, disparaît à la fin du XVIe.

Bien que promise, la nouvelle halle se fait longtemps attendre. Et les échoppes poussent sur les rues, en plein air, exposées à la pluie, et au grand soleil des jours chauds.

Les débuts du XIXe siècle marquent l'affirmation d'une nouvelle ambition pour la ville. Ambition à la fois architecturale et économique qu'incarnera notamment le baron Mercier, maire d'Alençon.

Selon l'enseignement des physiocrates, ces économistes du XVIIIe siècle si influencés par le schéma de la circulation du sang, la ville doit s'ordonner autour de pôles pour favoriser les flux et les échanges.

Un pôle administratif s'ébauche donc avec l'Hôtel de ville réalisé dès 1790, puis le Palais de Justice achevé plus tard, en 1827.

L'acquisition par la ville du couvent des filles Notre-Dame en 1801 jette les prémices du *pôle commercial*. Sur l'emplacement du couvent, une Halle au blé couverte abritera les commerces, et les réserves de grains destinés à la vente.

Plus tard, en 1832, un second pôle plus *industriel*, naîtra avec la Halle aux toiles.

Un autre *pôle à vocation culturelle* s'ouvre avec le Théâtre qui sera inauguré en 1829.

La Halle au blé n'échappe pas aux vicissitudes des grands projets municipaux. L'architecture circulaire voulue par l'architecte Joseph Berthélemy déconcerte d'abord. Les retards se multiplient.

Elle n'ouvrira qu'en 1812, six ans après la pose de la première pierre intervenue le 18 juin 1806.

Mais le succès est immédiat : le commerce des denrées se fixe rapidement en ce lieu. Bientôt, ce berceau de la ruralité s'affirme comme symbole industriel, et illustre déjà la complémentarité évidente entre la campagne et la ville.

En 1860, le bâtiment sera le premier doté du gaz.

En 1865, il s'orne d'une magnifique coupole vitrée, portée par une armature métallique.

Hélas, le recul du commerce de grains contrarie peu à peu la vocation commerciale de la Halle. De multiples projets naissent, dont celui d'une salle des fêtes.

Au XXe siècle, même si la vocation commerciale s'est perdue, les restaurations se succèdent. Preuve de l'attachement profond des Alençonnais à cet édifice emblématique.

2 / Redéfinir une vocation

En prélude, la restauration

La restauration de ce joyau de notre patrimoine s'imposait. Il porte l'âme de la ville, et signe la vocation d'Alençon, ville-centre, au patrimoine et au cadre de vie exceptionnels.

Depuis plusieurs années, d'importants travaux veillent à restituer l'agrément et l'esthétique du bâtiment, mais aussi à améliorer le confort et la sécurité des lieux.

La restauration de la magnifique verrière, très endommagée par les années, intervient en 1994 ; la pose d'enduits intérieurs en 1995, et aujourd'hui s'achève la réhabilitation du premier étage de la couronne.

Les montants engagés sont très importants et je salue l'engagement des autres collectivités pour mener à bien ces travaux :

-la restauration de la verrière d'abord qui s'élevait à 5 350 000 F

-la réfection des enduits intérieurs de la cour centrale pour 1 132 500 F

-la réhabilitation du 1er étage de la couronne que nous inaugurons aujourd'hui et dont le coût s'élève à 9 750 000 F. Avec la participation de 1 000 000 F de l'Etat obtenue grâce à notre collègue et député Yves Deniaud, au titre de la réserve parlementaire. Et celle de 2 075 000 F de la Région.

Je rends hommage aux *élus pilotes de ce projet*, Philippe Drillon et Jean-Claude Guérin. Et je salue les talents conjugués des *concepteurs et architectes* alençonnais, des *entreprises* au savoir-faire exceptionnel, et des *services techniques* de la ville sous la direction de Guy Peigner et Marie-Pierre Perrichot.

-

La Halle des nouvelles technologies ?

La réhabilitation du rez-de-chaussée s'ensuivra : je m'engage à la réaliser au cours du présent mandat. La restauration de la Halle sera alors complète. Le programme de l'opération sera adopté ce mois-ci.

Il serait néanmoins utile de définir une vocation à ce bâtiment.

Dès ses débuts, il servait une ambition économique : faciliter les échanges, conforter le commerce des grains.

Hymne à l'échange, à la modernité industrielle, pourquoi dès lors ne pas l'ouvrir aux produits de notre époque : les nouvelles technologies ? En faire une vitrine des techniques de demain ?

Conçue à l'origine comme un marché pour les céréales, la Halle pourrait devenir un marché de l'information et de la communication dans les domaines de l'écrit, de l'image et du son.

Je lance cette idée que je soumets à la sagacité de chacun. La faisabilité technique d'un tel projet reste bien sûr à définir. Mais j'ai demandé que le cahier des charges n'exclut pas cette hypothèse.

3 - Vers un remodelage d'ensemble

Cette magnifique restauration ne doit pas rester solitaire.

Car à travers elle, sont posés les choix essentiels de la vie urbaine : l'esthétique, l'urbanisme, la circulation et le stationnement.

Ces travaux prennent leur sens dans un ensemble plus vaste. Celui d'un remodelage de son pourtour pour restituer une harmonie d'ensemble et refaire de cette place un lieu d'attraction, et non plus seulement un lieu de passage.

Ces travaux s'engageront avant l'an 2 000.

L'aménagement général supposera une modification du stationnement. Et je veillerai à ce qu'un stationnement équivalent, à immédiate proximité soit proposé. Le projet devra réunir un large accord, préalable à l'engagement du chantier.

Un dallage à vocation semi-piétonne pourrait envelopper la Halle pour prolonger la perspective de la rue aux Sieurs jusqu'à la Cour carrée du musée.

De même, la place Masson s'insérerait au dessin d'ensemble de l'axe Foch-Monsort.

Ce pourtour de place deviendrait alors un espace plus convivial, invitant à la promenade, au commerce et à la fréquentation des terrasses.

Je souhaite que les Alençonnais puissent redécouvrir ce lieu, apprécier une restauration qui renoue les fils de l'histoire d'Alençon.

Alain Lambert, sénateur-maire d'Alençon